

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE  
13 MAI 2025 À 08H30 – POSTE DE SECOURS DE BLATON**

**Séance publique**

**Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.**

Ce point propose au Conseil de Zone d'approuver le compte-rendu de la séance du 01/04/2025.

**Point 2. Arrêtés du Gouverneur du 21 mars 2025 relatifs à certaines décisions de marchés publics du conseil de zone du 7 janvier et du 4 février 2025 - Information**

Ce point porte à la connaissance du conseil de zone des arrêtés du Gouverneur du 21 mars 2025 qui suspendent certaines décisions du conseil de zone du 7 janvier et du 4 février 2025, relatives aux marchés publics suivants :

- aménagement de camionnettes de type transport de matériel et acquisition de groupes électrogènes - conseil du 7 janvier 2025 ;
- acquisition d'un camion-citerne - conseil du 7 janvier 2025 ;
- acquisition de deux véhicules légers opérationnels - conseil du 7 janvier 2025 ;
- acquisition de deux véhicules de commandement (procédure négociée directe avec publication préalable - conseil du 4 février 2025 ;
- acquisition d'un camion feu de forêt (via l'Union des Groupements d'Achats publics) - conseil du 4 février 2025 ;

Le motif évoqué est qu'en prévoyant l'engagement de dépenses dans le cadre d'un marché public durant l'exercice 2025 sur base de crédits budgétaires relatifs à l'exercice 2024, le Conseil de la zone de secours de Wallonie Picarde ne respecte pas les règles comptables en la matière étant donné que ledit Conseil ne peut décider d'engagements de dépenses que relativement à l'exercice au cours duquel la décision est prise.

La zone de secours a proposé au conseil de zone du 11 mars et du 1er avril 2025 de prendre des décisions qui rectifieront l'année des crédits budgétaires et des moyens de financement.

**Point 3. Arrêté du Gouverneur faisant fonction du 26 avril 2025 relatif au budget 2025 - Information.**

Ce point porte à la connaissance du conseil de zone l'arrêté du Gouverneur faisant fonction du 26 avril 2025 approuvant le budget 2025 pour la zone de secours.

**Point 4. Dotation fédérale 2025 - Information.**

Ce point porte à la connaissance du conseil de zone le courrier du ministre concernant les montants de la dotation fédérale pour l'année 2025. Les montants et les écarts par rapport au budget initial 2025 sont repris dans le tableau:

Article	Libellé	Budget ZS	Réel 2025	Écart Réel -Budget ZS
351/465-48	Autres contributions spécifiques de l'autorité supérieure-allocation cdt	22.282,24	22.727,73	445,49
35101/465-48	Recette dotation fédérale de base	1.299.884,40	1.299.884,40	0,00
35102/465-48	Dotation fédérale fonction opérationnelle	3.503.842,94	3.503.842,94	0,00
35103/465-48	Subvention Fin de Carrière	405.608,94	405.608,94	0,00
35104/465-48	Contributions surcoût Statut	402.360,03	402.121,69	-238,34
	<b>TOTAL</b>	<b>5.633.978,55</b>	<b>5.634.185,70</b>	<b>207,15</b>

**Point 5. Processus d'achat et délégation au Collège et au commandant de Zone de Secours pour le choix des modes de passation des marchés de travaux, de fournitures et de service et fixation des conditions pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la Zone de Secours dans les limites prévues au budget ordinaire et extraordinaire.**

Ce point informe le Conseil de Zone de la décision du 22 mars 2021 concernant la procédure d'achat et les délégations de pouvoir du Conseil au Collège et au Commandant de Zone concernant les marchés publics et propose d'une part de statuer sur la poursuite de ces délégations qui avaient été octroyées par le Conseil en son ancienne composition et d'autre part, de valider la procédure d'achat et les différents seuils.

**Point 6. Adhésion à la centrale de marchés informatique du FOREM.**

Ce point propose au Conseil de Zone d'adhérer à la centrale d'achat du FOREM.

**Point 7. Adhésion à l'ASBL Centrale des Marchés.**

Ce point propose au Conseil de Zone d'adhérer à la centrale de marchés de l'ASBL Centrale des marchés.

**Point 8. Acquisition d'un camion feu de forêt via l'Union des Groupements d'Achats Publics UGAP - Approbation de la révision de prix.**

Ce point propose au Conseil de Zone de faire l'acquisition d'un camion feu de forêt via l'Union des Groupements d'Achats Publics UGAP au montant de 284.641,84 € HTVA soit 344.416,62 € TVA comprise (régime autoliquidation de la TVA) auprès de la firme SIDES - rue de Trignac 82 à 44603 SAINT NAZAIRE (France).

**Point 9. Acquisition de camions-citernes de 8000 litres destinés à la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation.**

Ce point propose au Conseil de Zone de lancer un marché public ayant pour objet "Acquisition de camions-citernes de 8000 litres destinés à la Zone de Secours Wallonie Picarde", estimé à 1.388.429,76 € hors TVA ou 1.680.000,00 € TVA comprise pour une durée de 4 ans et un nombre estimé entre 2 et 4 véhicules.

**Point 10. Aménagement de camionnettes "pompiers" pour le transport de matériel d'intervention - Approbation des conditions et du mode de passation.**

Ce point propose au Conseil de Zone d'approuver le lancement d'un marché public ayant pour objet "Aménagement de camionnettes "pompiers" pour le transport de matériel d'intervention", estimé à 215.847,10 € hors TVA ou 261.175,00 € TVA comprise pour une durée de deux ans et un nombre de véhicules estimé entre trois et cinq.

**Point 11. Acquisition de matériel de lutte contre l'incendie et de désincarcération pour l'équipement d'une autopompe - Ré-approbation des conditions et du mode de passation.**

Ce point propose au Conseil de Zone de réapprouver le cahier spécial des charges pour le marché public ayant pour objet "Acquisition de matériel de lutte contre l'incendie et de désincarcération pour l'équipement d'une autopompe", estimé à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 € TVA comprise et lancé par le conseil de zone en date du 11 mars 2025. En effet, des précisions ont été apportées aux exigences techniques.

**Point 12. Acquisition de machines pour le nettoyage et le séchage des appareils respiratoires isolants - Approbation des conditions et du mode de passation.**

Ce point propose au Conseil de Zone de lancer un marché public ayant pour objet "Acquisition de machines pour le nettoyage et le séchage des appareils respiratoires isolants", estimé à 70.000,00 € HTVA ou 84.700,00 € TVA comprise. Les machines sont destinées au poste de Tournai.

**Point 13. Acquisition de vestiaires pour le personnel opérationnel de la zone de secours WAPI - Approbation des conditions.**

Ce point propose au Conseil de Zone de lancer un marché public ayant pour objet "Acquisition de 60 vestiaires pour le personnel opérationnel de la zone de secours WAPI", estimé à 20.400,00 € hors TVA ou 24.684,00 € TVA comprise.

**Point 14. Recrutement d'opérateur dispatching - Déclaration de la vacance d'un poste et usage de la réserve de recrutement pour pourvoir ce poste.**

Ce point propose au conseil de zone de déclarer la vacance d'un poste d'opérateur dispatching et de faire usage de la réserve de recrutement de personnel administratif pour la fonction d'opérateur dispatching validée par le Collège de zone en séance du 13 novembre 2023 pour pourvoir ce poste.